



CFBL

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

Info n° 15

CFBL 10 ans de démarche qualité !



Dans ce numéro :

<i>Les objectifs stratégiques de CFBL</i>	p. 2
<i>La charte des engagements de la coopérative</i>	p. 2
<i>Le site Internet fait peau neuve</i>	p. 2
<i>CFBL œuvre au développement de PEFC</i>	p. 3
<i>Reboisements 2007/2008</i>	p. 4
<i>« Glandée d'automne 2007 : exceptionnelle ! »</i>	p. 4
<i>L'ouverture d'un chantier : parcours du combattant ?</i>	p. 5
<i>Quand les adhérents témoignent...</i>	p. 5
<i>Le marché des forêts a le vent en poupe</i>	p. 6
<i>Ventes groupées d'automne 2008</i>	p. 6
<i>Temps variable sur le marché du bois</i>	p. 7
<i>Taille critique : un bien ou un mal ?</i>	p. 8
<i>Agenda</i>	p. 8

Dix années déjà se sont écoulées depuis la première certification ISO 9000 de CFBL, c'est-à-dire depuis que la coopérative s'est engagée dans une démarche qualité visant la satisfaction de ses adhérents et de ses clients bois.

Les deux coopératives (UFOB et CFL) qui fusionnèrent pour donner naissance à CFBL ont été les premières des coopératives forestières à finaliser ce type d'engagement. Les adhérents des deux régions étaient conscients de la nécessité d'agir dans le cadre d'un processus d'amélioration continue et ce fut l'un des points communs de leur rapprochement intervenu quelques années plus tard, en 2003.

En se conformant aux exigences du système ISO, la coopérative a enregistré au cours de ces dix années, des avancées remarquables au bénéfice de ses adhérents et de ses clients.

Toutefois, malgré les efforts consentis, les résultats ne sont pas toujours au niveau souhaitable et le devoir de progression reste notre principal leitmotiv. En effet, même si les actions menées visent votre satisfaction, certains d'entre vous ne se reconnaissent pas pleinement dans les options prises ou dans les résultats obtenus: Ce peut être en matière d'écoute, de rémunération des bois,

de prix de prestations ou de qualité des interventions.

De leur côté, nos clients souhaitent une augmentation du niveau de la qualité des produits et des services, tandis que la société amène chaque jour son lot d'exigences supplémentaires.

C'est pourquoi, le cadre d'un référentiel qualité apparaît plus nécessaire que jamais pour ne pas subir, mais au contraire pour anticiper les effets des mutations de la société et de l'économie. Dans ce cadre, administrateurs et direction ont défini des objectifs stratégiques encore plus ambitieux et mis en place un nouveau plan d'action pour les 3 ans à venir. En outre, 10 engagements ont été mis en avant. Ces objectifs stratégiques et ces dix engagements vous sont présentés dans ce numéro.

Le défi des prochaines années sera d'autant plus aisé à surmonter que chacun d'entre nous sera bien conscient de son rôle de coopérateur. C'est pourquoi, je vous invite à contribuer à la progression de notre coopérative, notamment en faisant part de votre vécu au travers des fiches de satisfaction ou en participant aux travaux des assemblées de section.

Le Président,
Élie de COSNAC

Les objectifs stratégiques de CFBL

L'organisation de la coopérative se référant au diagnostic stratégique établi par CFL en 1995, le Conseil d'administration a décidé d'en reprendre la démarche. C'est le fruit de ce travail dans lequel l'adhérent est replacé au centre des préoccupations de CFBL qui vous est exposé ci-dessous.

1. Valoriser le patrimoine forestier des adhérents (conseil et gestion)
2. Apporter aux adhérents la rémunération optimale pour leurs produits
3. Offrir aux adhérents les meilleures prestations pour leur forêt (qualité, produit)
4. Développer l'activité et autofinancer le développement de CFBL
5. Être une entreprise motivante et innovante
6. Vivre comme une coopérative (déontologie, respect de l'adhérent, appropriation de la coopérative par l'adhérent)

La charte des engagements de la coopérative

CFBL s'engage auprès de ses adhérents à :

1. sécuriser leurs choix par la maîtrise du réglementaire
2. mettre à leur disposition des personnels qualifiés
3. Offrir les meilleures propositions
4. les informer des particularismes fiscaux
5. établir des contrats personnalisés et s'y tenir
6. les informer en temps réel du début de chantier
7. mettre à leur disposition des opérateurs sélectionnés
8. leur communiquer la réception de chantier sous 8 jours
9. respecter la voirie et à la remettre en état si nécessaire
10. leur donner de l'information par le biais de 3 « CFBL Info » par an.
11. leur présenter régulièrement l'activité et les résultats financiers de CFBL



Le site Internet fait peau neuve !

Le nouveau www.cfbl.fr accueille désormais tous les publics, initiés ou non à la forêt. Il présente toutes les actions et tous les engagements de la coopérative.

Il montre aussi le poids de la filière en zone rurale et l'importance de la production de bois sur la qualité de notre environnement.

En plus des forêts à vendre et des actualités forestières, ce nouveau site Internet s'enrichit d'informations ciblées à destination de nos partenaires et de nos adhérents. Ces informations seront accessibles via des espaces réservés.

Autre nouveauté, vous pourrez aussi passer directement commande de Bois Énergie CFBL.

anthony.lecour@cfbl.fr

CFBL œuvre au développement de PEFC

Dans une société en quête de preuves sur la manière dont les forestiers privés et les entreprises respectent la planète, le label PEFC est l'un des meilleurs outils de promotion de notre matériau préféré.

Convaincu de la nécessité de rassembler efficacement et rapidement un maximum de producteurs dans la démarche de gestion durable, le Groupement des Coopératives Forestières (GCF) a imaginé un système simple d'adhésion à l'intention des propriétaires forestiers : le portage de la certification par les coopératives, reconnu dorénavant sur l'ensemble du territoire français.

CFBL s'y est associée. Vous aurez donc le choix de refuser toute certification ou de passer soit par la certification régionale soit par le portage CFBL.



Par courrier du 16 juin 2008, **PEFC France a « réaffirmé aux différentes entités régionales, la mise en œuvre de la certification de groupe sur leurs territoires respectifs »**. Il n'y a donc plus

d'exception régionale en la matière. C'est une simplification que les adhérents de coopérative vont pouvoir apprécier.

bernard.palluet@cfbl.fr

CAHIER DES CHARGES DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER ENGAGÉ DANS LA POLITIQUE DE GESTION DURABLE DES FORETS DU GROUPE COOPÉRATION FORESTIÈRE

Dans le respect des lois et règlements en vigueur en forêt, le propriétaire forestier s'engage à :

1. **Maintenir l'état boisé de sa forêt** par régénération naturelle ou artificielle
2. **Présenter une garantie ou présomption de garantie de gestion durable** (PSG, RTG, CBPS) dans un délai maximum de 5 ans pour les propriétés de plus de 10 ha d'un seul tenant.
3. **Ne pas recourir aux OGM**
4. **Rechercher l'équilibre forêt-gibier** en lien avec les partenaires concernés.
5. **N'extraire** ou n'exploiter commercialement la **tourbe et/ou**

la **terre de bruyère** qu'après avoir pris garde à ne pas modifier la dynamique de l'écosystème.



6. **Ne pas épandre de boues** tant que la réglementation ne le permet pas.
7. Accepter l'application dans sa forêt des dispositions du **cahier**

des charges d'exploitation et de travaux du Groupe Coopération Forestière, ou le faire appliquer.

8. Accepter l'application des **procédures de travail de sa coopérative** relatives à la rédaction et au suivi des **documents de gestion et des projets de régénération**.
9. Informer les gestionnaires ou services compétents d'éventuelles **attaques parasitaires**.
10. **S'informer ou se former** à la gestion forestière durable à partir des supports et cycles d'information proposés par sa coopérative.

<http://www.ucff.asso.fr>

Reboisements 2007/2008

Durant cette dernière campagne, il a été planté manuellement 350 000 plants en racines nues et mécaniquement 45000 plants en godets.

La reprise des feuillus est particulièrement satisfaisante.

Pour toutes les essences concernées, la coopérative a obtenu les origines de provenance souhaitées et une majorité des plants feuillus a bénéficié d'une protection individuelle contre le gibier. En effet, compte tenu de la présence abondante du chevreuil, les protections individuelles sont devenues indispensables au succès des plantations feuillues.

Les plantations de douglas sont actuellement sous surveillance.

Si grâce aux pluies fréquentes la saison a été particulièrement propice aux reboisements, le douglas fait l'objet de quelques inquiétudes. Des rougissements apparaissent avec des intensités variables selon les expositions. Ce phénomène, plus récent en Bourgogne, est mieux connu des Limousins et des Auvergnats sous l'appellation de « rouge physiologique ». **Il s'agit de la conséquence d'un déficit hydrique, provoqué par une évapotranspiration non compensée par une absorption d'eau. Cela se produit en période d'arrêt de végétation et durant un**

épisode de beau temps (chaud le jour et froid la nuit). Ce fut le cas à l'automne 2007 et au mois de février 2008. Le phénomène atteint aussi bien des arbres en pépinière que des plantations jusqu'à une quinzaine d'années.

Il semblerait que les sujets disposant de systèmes foliaires hypertrophiés (plants US), ou auxquels on a enlevé l'abri latéral (dégagement total) ou dans des couloirs venteux (donc desséchants) soient plus facilement touchés.

Les personnels de CFBL seront particulièrement vigilants à la fin du mois de juin pour faire un état des lieux des reboisements. Des solutions seront étudiées afin d'apporter aux adhérents concernés le maximum de satisfaction. Par ailleurs, les engagements de taux de reprise seront respectés. Si vous même observez des dépérissements, n'hésitez pas à contacter votre technicien sylvicole.

Pour la saison prochaine, il est temps maintenant de préparer vos commandes et de visiter les chantiers avant l'automne. En effet, la préparation d'une plantation dans de bonnes conditions climatiques est l'une des clés de la réussite pour éviter le tassement des sols. **Cette phase de terrain commence en été.**

bruno.ramage@cfbl.fr

BREVES

« Plan bois construction »

L'État et les professionnels se sont engagés à faire progresser la part du bois dans la construction du fait des qualités environnementales de ce matériau. L'objectif est de la faire passer de 10 à 12,5 % d'ici 2010.

Adhérer au syndicat de forestiers privés, c'est ne pas manquer d'assurance !

A peine plus d'1 % de propriétaires forestiers français sont assurés en responsabilité civile pour leurs forêts. Or, le propriétaire d'une forêt dans laquelle un promeneur a été blessé par la chute d'une branche peut avoir à en rendre compte et être condamné à payer des dommages.

C'est pourquoi, **nous vous recommandons d'adhérer à un syndicat de propriétaires forestiers.**

Votre adhésion vous permet de bénéficier automatiquement de l'assurance responsabilité civile et couvre l'ensemble des forêts déclarées. Pour connaître le syndicat de votre région, consulter l'annuaire sur le site :

www.foretpriveefrancaise.com

« Glandée d'automne 2007 : Exceptionnelle ! »



A l'automne 2007, il fallait mettre le casque pour aller dans les chênaies : les glands tombaient à seaux et paillaient le sol de façon spectaculaire.

Au printemps 2008, par endroits on marche sur des brosses de semis !

Il est donc opportun aujourd'hui de régénérer des parcelles où l'on trouve des gros bois mûrs ayant assuré leur descendance.

L'indispensable mise en lumière de ces

semis s'effectuera en deux étapes; quelque soit l'ordre d'intervention :

- Récolte des gros bois mûrs régénérés ;
- Eclaircie de taillis en plein avec les houppiers et cloisonnements tous les 25 m.

A vos compas et marteaux, boussoles et GPS, ou appelez votre gestionnaire attiré !

fabrice.decrouette@cfbl.fr

L'ouverture d'un chantier : Parcours du combattant ?

Qui a conscience que la réalisation d'un chantier forestier comporte une assez longue phase administrative de préparation ?

Ce travail de mise en conformité réglementaire en l'absence duquel on s'expose à de lourdes sanctions est réalisé en effectuant notamment des démarches auprès des mairies, des DDAF, des préfetures ou sur les sites de divers services (DIREN etc...).

On traque les éléments susceptibles d'être modifiés par notre activité. Ce sont toutes les zones naturelles (ZPS, ZSC etc...), les monuments historiques, les sites classés, les périmètres de captage, les parties humides et les cours d'eau ainsi que toutes les surfaces où existent des plans de prévention des risques (zone inflammable, inondable, etc...).

A cela s'ajoutent :

- ♦ La déclaration de chantier auprès de l'inspection du travail (avec copie à la mairie concernée pour les chantiers de plus de 500 m³ ou durant plus de 4 jours sur lesquels des salariés sont employés)
- ♦ La recherche des réseaux (téléphonique, électrique, gazier ou hydraulique) pour lesquels une DICT (Demande d'Intention de Commencement de



Travaux) est envoyée aux différents exploitants d'ouvrages.

- ♦ La demande d'utilisation de voirie aux services concernés : mairie, conseil général ou services de l'équipement.
- ♦ Les demandes d'autorisation de travaux au service de l'eau de la DDAF lors de franchissement de cours d'eau permanents ou temporaires ou de travaux en zone humide.

Ces trois dernières démarches répondent de plus à des délais d'instruction spécifiques et donnent souvent lieu à une ou des rencontres sur le terrain pour définir les

modalités d'interventions ou la réception.

C'est pourquoi, pour gagner du temps et augmenter nos performances, nous encourageons vivement nos adhérents à récolter et à fournir à nos techniciens toutes les informations utiles lors des interventions qu'ils envisagent.

Après quoi, il sera enfin temps d'apposer les panneaux de signalisation de chantier !

eric.paillot@cfbl.fr

Quand les adhérents témoignent



Merci à Madame SYLVAIN qui, en témoignant au travers d'un article paru dans la revue du Conseil Régional de Bourgogne, encourage d'autres propriétaires à gérer durablement leur forêt et à coopérer.

Elle y explique en substance : « Mon mari et moi avons mis en place un plan de gestion durable. La Coopérative Forestière

Bourgogne Limousin nous aide pour les travaux à effectuer sur notre propriété. Elle s'occupe par exemple des éclaircies ... ».

Vous aussi, chaque fois que c'est possible, faites connaître votre coopérative, vous rendrez service à d'autres propriétaires forestiers!

En effet, la capacité de CFBL à soutenir vos intérêts dépend aussi du poids des adhésions.

Le marché des forêts a le vent en poupe

A la suite de la publication en Mai des chiffres 2007 de La Société Forestière de la « Caisse des Dépôts » et de la « Fédération Nationale des SAFER » qui indiquait **8,5% de progression sur le prix des transactions entre 2006 et 2007**, la plupart des médias ont titré sur la bonne santé du marché des forêts.

Les investisseurs institutionnels font montre d'un regain d'intérêt pour la propriété forestière du fait de

l'amélioration des cours de bois, de l'instabilité de la bourse, et de l'amorce du virage environnemental.

L'amplitude des écarts de prix du foncier forestier est toujours important. Ce sont plutôt les massifs de grande taille qui intéressent. Les surfaces vendues entre 2006 et 2007 ont en effet progressé de 7 % alors que le nombre de transactions reculait de 8 %.



Aussi, le moment est-il propice pour saisir les opportunités de se défaire des parcelles forestières à problèmes (isolement, absence de desserte ou de place de dépôt) qui intéresseraient des voisins.

A cet effet, sachez que CFBL est en mesure de vous apporter une prestation pour la vente ou l'achat de propriétés de toutes tailles et que **notre système de cartographie permet d'effectuer plus facilement le lien entre les ad-**

hérents vendeurs et les adhérents acheteurs.

Vos contacts :

Michel MOULIN : 05.55.46.35.00

Bruno RAMAGE : 03.85.51.66.11

bruno.ramage@cfbl.fr

BREVES

Stopper la désinformation

Réagissons à toutes les fausses affirmations colportées par les médias et relayées par le grand public :

Non, le papier recyclé ne préserve pas nos forêts ! Au contraire nous avons besoin de l'industrie du papier qui en consommant du bois impropre à des usages nobles nous permet de bien travailler nos massifs et de faire de belles forêts. <http://www.lepapier.fr/>

Non FSC n'est pas le seul garant de la gestion durable. ! Les bois qui bénéficient du label PEFC sont tout aussi garants d'une bonne gestion <http://www.pefc-france.org>

Chauffons nous !

La rentrée des classes approche déjà à grands pas et comme bien souvent, elle s'accompagne de la baisse des températures et du retour du froid....

Et bientôt sonne l'heure de remettre le chauffage et les chaudières en route.

→ Vous vous chauffez aux **granulés de bois** ou aux **plaquettes forestières** ?

Pour anticiper l'hiver et ne pas être pris de cours, nous vous informons que nous sommes dorés et déjà prêts à vous approvisionner. N'hésitez pas à commander dès aujourd'hui par téléphone ou directement sur le nouveau site Internet : www.cfbl.fr

→ Vous réfléchissez à ce nouveau mode de chauffage au Bois Energie, ou vous désirez plus d'informations à ce sujet, Rendez vous sur www.cfbl.fr ou appelez nous.

laure.fressard@cfbl.fr

Ventes groupées d'automne 2008

Comme chaque année, CFBL organisera ou participera à 3 ventes groupées aux enchères par appel d'offres :

- le 24 octobre à **NEVERS** : feuillus de Bourgogne, de l'Allier et du Cher, sur pied ou abattus-débardés. Clôture du cahier au 30 août.

- le 12 novembre à **SAULIEU** : résineux de Bourgogne et Rhône-Alpes. Clôture du cahier au 30 septembre.

- A la fin de l'année à **PEYRAT LE CHATEAU**, via l'Union Régionale : bois du Limousin et de l'Auvergne.

Contactez votre technicien au plus tôt pour une organisation optimale.

fabrice.decrouette@cfbl.fr



Temps variable sur le marché du bois



Au risque de choquer, et contrairement à ce que les médias ont relayé avec 6 mois de retard, le marché du bois marque le pas après plusieurs années de fortes hausses. La tendance à la baisse se confirme plus ou moins selon les essences et les produits.

La situation économique

Les facteurs conjugués, d'une Amérique en panne et de la parité « Euro-dollar » interdisent pratiquement toutes exportations hors de la zone euro et entraînent le ralentissement de L'Europe. Le marché de la construction est mauvais en Espagne, Angleterre, Allemagne. La France jusque là épargnée semble ralentir, elle aussi.

D'un autre coté, les capacités de production allemandes continuent à augmenter. Début juin, quatre millions de m³ de bois sciés ne trouvaient pas preneur.

La morosité de certains marchés

Le prix des sciages résineux blanc (épicéa sapin) de qualité charpente est en baisse constante depuis le mois de novembre 2007 tandis que la baisse des prix sur les bois ronds livrés scierie est effective depuis le mois de mars 2008. En conséquence, le prix des bois sur pied de cette catégorie baisse depuis début mai.

Les marchés de l'emballage ont assez bien résisté jusqu'à la fin mai 2008 mais une amorce de baisse de prix est en train d'apparaître.

Les marchés de trituration sont également touchés par la crise, notamment en feuillu. En résineux rouge, la demande des prix de cette qualité est orientée à la baisse. Toutefois certains marchés de pâte mécanique (épicéa) se maintiennent.

L'optimisme à travers certaines essences

- Le douglas de qualité charpente est pour l'instant beaucoup moins touché. Il s'agit d'une essence aux caractéristiques techniques et esthétiques intéressantes, aux ressources limitées (les 2/3 de la ressource Européenne sont en France). En outre sa demande croît d'année en année.

- Le chêne et le châtaignier sont toujours très recherchés et les prix n'ont pas fléchi. Les perspectives pour la prochaine campagne devraient être au maintien des cours et des volumes.

- Le peuplier est à nouveau en vogue et retrouve de très bons cours lorsqu'il s'agit de bois jeunes, bien élagués.

- Le hêtre marche toujours aussi timidement.

- Le bois de chauffage est un produit de plus en plus exigeant avec la mécanisation de la transformation (Combiné fente et découpe). La demande est régulière à des prix stables pour des bois bien triés.

Bien qu'une partie du tableau apparaisse morose, nous devons cependant rester mobilisés. En effet, malgré les difficultés, nos clients ont besoin de matière première pour continuer à produire. Il ne faut donc pas « casser la machine ».

En outre, des éléments très positifs sont à noter au regard des investissements très importants de certains de nos partenaires scieurs dans la deuxième transformation (séchage, rabotage, collage, aboutage). Au final, restons optimistes car le bois matériau va, au même titre que le béton ou l'acier être sans doute labellisé et normalisé.

Par conséquent, les perspectives de marchés pour le bois ont toutes chances d'exploser. Plus que jamais, le bois est le matériau du 21^{ème} siècle.

alain.prevosto@cfbl.fr

Taille critique : un bien ou un mal ?

« **Grosse structure, gros coût** » : entend-t-on dire parfois.

Cela reviendrait-il à dire que l'outil CFBL serait inadapté à l'intérêt de l'adhérent ? Cette affirmation est exactement à l'opposé de la réalité.

1°. Les frais de structure (immobilier, administratifs, etc...)

Ils s'amortissent justement plus facilement dans une entreprise développant une forte activité.

2°. Les équipements (informatique, bureaux, véhicules...)

Outils contribuant à la performance de l'entreprise, ils permettent de faire bénéficier les adhérents des dernières technologies (cas de la cartographie informatisée) ou de rationaliser l'organisation pour en diminuer le coût.

3°. Les ressources humaines

Richesse de l'entreprise et clefs de la réussite, elles peuvent être spécialisées grâce à la taille atteinte.

4°. La juste rémunération des apports de bois

L'accès au marché est plus aisé à partir d'une structure comme CFBL capable de massifier son offre et d'apporter un service aux clients qui, en retour, le rémunère.

5°. Les contraintes

Elles sont nombreuses, liées au réglementaire et à toutes les exigences imposées par la société (voir article page 5). Plus facilement supportables par des entreprises structurées, la veille réglementaire et le traitement qui s'en suit bénéficient aux adhérents, sous-traitants et clients de CFBL.

6°. La recherche et développement

Accessible seulement au-delà d'une certaine taille, la Recherche et Développement (R&D) dote la coopérative d'avantages concurrentiels dont bénéficient ses adhérents.

7°. Les moyens de communication

Ils apportent du conseil (technique, fiscal, juridique) aux adhérents et sont d'autant plus efficaces et rentables que l'entreprise est prospère.

On le voit, tous ces éléments sont d'autant plus accessibles et moins coûteux quand l'entreprise atteint une certaine dimension. En revanche, le fait qu'on puisse imaginer le contraire nous impose le devoir de renforcer la transparence de notre communication et le renforcement des liens avec nos adhérents.

richard.lacheze@cfbl.fr

AGENDA

Mardi 5 août 2008	Autour de Meymac en Corrèze	Journée annuelle de l'Union Régionale des syndicats de forestiers du Limousin
Mercredi 6 août 2008	Ussel	Conseil de section Limousin Auvergne
Du 10 au 15 août 2008		Fermeture annuelle de la coopérative
Jeudi 28 août 2008	Saulieu	Université d'été de Bourgogne

Recrutements - Départs

Martine TERNON, secrétaire à USSEL a été embauchée le 1^{er} février 2008.

Mélanie REGNIER, a été recrutée en secrétariat pour le site d'AUTUN, le 5 février 2008.

Philippe LOURS, originaire du Cantal, arrivé le 1^{er} avril 2008 sur l'agence Nord Limousin.

Benoît AUBEL, a été embauché le 21 avril 2008 sur le secteur de BEAUSOLEIL en remplacement de Luc CHATELAIN démissionnaire.

Cécile LALY, nouvelle embauchée à USSEL en tant que secrétaire depuis le 13 mai 2008.

Thibault MAHIEU, recruté le 1^{er} juillet 2008 sur l'agence Nord Limousin en remplacement d'Eric BOITTIN qui a démissionné le 10 mai 2008.

Naissances

Depuis le 29 janvier dernier, Éric PAILLOT, Responsable d'agence Nord Limousin est l'heureux papa d'un quatrième enfant, Raphaël.

Depuis le 26 février 2008, Cédric MASSACRIER, Responsable d'agence d'Auvergne est l'heureux papa d'un premier enfant, Elloth.

Depuis le 20 avril dernier, Patrick REYNES, Chef d'exploitation sur le secteur Sud Corrèze et la Xaintrie est l'heureux papa d'un premier enfant, Clémence.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

BUREAUX EN LIMOUSIN-AUVERGNE

SIEGE SOCIAL et SIEGE SECTION LIMOUSIN-AUVERGNE
Parc de l'Empereur- BP 85
19203 USSEL CEDEX
Tél. 05 55 46 35 00
Fax 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr

SALON LA TOUR
ZA de Beausoleil
19510 SALON LA TOUR
Tél. 05 55 73 49 77
Fax 05 55 97 98 25
E-mail : beausoleil@cfbl.fr

Papier certifié PEFC

BUREAUX EN BOURGOGNE

SIEGE SECTION BOURGOGNE
7 Avenue André Saclier
Parc de Bellevue
71400 AUTUN
Tél. 03 85 86 01 30
Fax 03 85 86 01 39
E-mail : autun@cfbl.fr

CFBL Bureau Nièvre
6 rue Claude Tillier
58000 NEVERS
Tél. 03 86 93 02 90
Fax 03 86 36 22 43
E-mail : nevers@cfbl.fr

CFBL Bureau Saône-et-Loire
Route de Mâcon
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 51 66 10
Fax 03 85 37 75 93
E-mail : laroche@cfbl.fr

CFBL Bureau Côte d'Or et Yonne
14 E rue Pierre de Coubertin
Parc de Mirande
21000 DIJON
Tél. 03 80 48 69 36
E-mail : dijon@cfbl.fr

Conception : CFBL - Impression : IMP Centrale - 19200 USSEL - RCS 400 824 652 -